

NUMIVERSE

Le guide

D'OPTIMISATION

des dépenses

POUR L'ENTREPRENEURE CONSCIENCIEUSE





Je suis Jessica

OPTIMISATRICE COMPTABLE, NUMÉROLOGUE & AUTEURE
☀️ÉVEILLEUSE ET MESSAGÈRE DES NOMBRES☀️

Salut !

Merci d'avoir téléchargé cet outil gratuit ! Je suis convaincue, il jouera un rôle important dans ta transformation et t'aidera à faire de 2025 une année exceptionnelle et inspirante. ✨

Avant de plonger dans cet outil, laisse-moi te parler un peu de moi.

Qui suis-je ?

Jessica est une partie essentielle de mon identité de naissance. Elle porte mon premier nombre : le 3. Un nombre pétillant, tout comme moi, qui occupe une place clé dans ma **Signature Natale**. Chaque nombre que nous portons est choisi par notre âme, une boussole sacrée venue nous guider pour apprendre et évoluer.

Je suis donc un 3 bien assumé, dispersé, mais mon aptitude de concentration élevé vient équilibrer cette tendance. J'existe pleinement par ma créativité débordante et mon intuition.

Je suis une femme drôle, originale et engagée. Une entrepreneure passionnée qui place l'expression de soi et le développement des potentiels au cœur de tout ce qu'elle fait.

Mon côté entrepreneur

Depuis plus de 17 ans, je suis comptable. Avec le temps, mon expertise s'est enrichie et affinée. J'ai ajouté à mon arc des outils d'optimisation et de

simplification qui transforment la comptabilité en une tâche enrichissante ! Oui, c'est possible, et je te promets qu'on va s'amuser tout en étant productifs ! 😎

Mais il y a 7 ans, un appel intérieur s'est fait entendre : quelque chose me manquait. Les nombres me fascinaient, mais d'une manière différente. Après des semaines de recherche, je suis tombée sur la numérologie, et tout un univers s'est révélé à moi. J'ai compris que ce n'était pas un hasard : c'était l'essence même de mon don.

J'ai pris une année pour me former, transformer ma vie, et découvrir des facettes de moi que j'ignorais. Aujourd'hui, je mets ce savoir au service des femmes, pour les aider à créer leur harmonie et leur équilibre intérieur.

Numivers Inc.

En 2020, j'ai franchi une nouvelle étape en intégrant ma passion pour les nombres à mon expertise de comptable et ma passion pour l'argent. J'ai fondé Numivers Inc., un espace où je peux enfin m'exprimer pleinement et guider celles qui croisent mon chemin.

Alors, bienvenue dans mon Numivers, et merci de me permettre de contribuer à ta transformation.





Chaque dépense compte

INTRODUCTION

Gérer une entreprise, c'est un peu comme prendre soin d'un jardin : chaque décision compte, et chaque ressource bien utilisée permet de la faire grandir et même passer à de nouveaux paliers.

Mais savais-tu que certaines dépenses que tu fais pour ton entreprise peuvent te faire économiser de l'argent ?

Trop souvent, les entrepreneures laissent filer des opportunités simplement parce qu'elles ne savent pas quelles dépenses sont admissibles aux déductions fiscales et ainsi, obtenir des crédits personnelles ET/OU d'entreprises (Inc.) intéressants.

Cet outil a été créé pour te simplifier la vie ! Que tu sois coach, créatrice de contenu, artisan ou même organisatrice d'événements, peu importe, tu trouveras ici une liste claire et inspirante des dépenses que tu peux déduire.

Tu pourras ainsi garder plus d'argent dans tes poches et investir intelligemment dans ce qui compte vraiment : ta passion et ta croissance.

Prête à faire briller ton entreprise tout en allégeant tes impôts ?

Allons s'y !



Les catégories de dépenses

Plusieurs catégories sont communes à toutes. Ce seront les premières que nous explorerons. Ensuite, tu trouveras des exemples de dépenses applicables selon certains type d'entreprise. Elles te serviront d'inspiration et de guide pour ta propre entreprise. Garde en tête qu'il se pourrait qu'une dépense ne soit pas citer ici, le principal, c'est qu'elle soit dépenser dans le but de faire de l'argent avec ton entreprise.



Dépenses générales communes à toutes les entreprises



Les salaires et les déductions de l'employeur



Les frais de véhicules et de déplacement



L'utilisation du domicile personnel



Les amortissements des investissements précédents



Exemples de dépenses selon certains métiers





Dépenses générales POUR TOUTE ENTREPRISES

Selon Revenu Québec, en règle générale, tu peux déduire toute les dépenses raisonnable engagée afin de gagner un revenu d'entreprise. Que tu sois travailleure autonome ou ayant une entreprise incorporé, les dépenses admissibles sont les mêmes. Ces dépenses sont très larges et peuvent être interpréter différemment selon l'entreprise.

Voici une liste des dépenses générales admissibles :

- Achat de fournitures permettant de fabriquer un bien à revendre (exemple : des bijoux pour fabriquer des colliers, des planches pour fabriquer une maison, etc.)
- Inventaire : si tu as des produits que tu conserves en attendant de les vendre, il faut en tenir le registre. Exception : Tu es une artiste qui produit des peintures, des estampes, des gravures, des dessins, des sculpture etc, tu as le droit de faire le choix de ne pas attribuer une valeur à tes créations dans ton inventaire en attendant de les vendre.
- Les frais de livraison payés sur les factures de tes fournisseurs
- Les sous-traitants
- La publicité
- Les créances irrécouvrables : les clients qui n'ont pas payé et pour lesquels tu es sur qu'ils ne paieront pas. Tu peux déduire ce montant de tes dépenses.



- Les licences et permis d'affaires
- Les cotisations professionnels
- Les frais de transport pour livrer chez un client
- Les assurances professionnelles
- Les assurances invalidité
- NON admissible : Assurance vie
- Les intérêts payés sur le crédit, les emprunts qui permettent d'exploiter une entreprise
- Les frais bancaires
- Les frais d'entretien et de réparation (matériel de ménage, petite réparation du local, etc)
- Frais de repas et de représentation
- Le loyer et la location d'entrepôt
- L'utilisation d'installations récréatives (bateau pour une occasion, chalet, terrain, etc)
- NON admissible : cotisation annuelle à un Club qui offre principalement des services de restauration, de loisir et de sport sauf si tu es une golfeuse professionnelle par exemple. SI l'adhésion est un cadeau fait à un employé pour une occasion spéciale ou pour une récompense, c'est ok.

En règle générale, tu peux déduire toute les dépenses raisonnable engagée afin de gagner un revenu d'entreprise



- Les frais de bureau et de papeterie
- Frais de conférence, de congrès, webinaire etc.
- Location de kiosques
- Frais comptables, juridique et judiciaires
- Si le bâtiment t'appartient ou est loué et permet UNIQUEMENT l'exploitation d'une entreprise (sinon, voir la section Utilisation du domicile personnel) :
 - Taxes municipales et scolaires
 - Électricité et chauffage
 - Entretien et réparation
 - Assurances commerciales pour le bâtiment
 - Les intérêts sur l'emprunt si tu es propriétaire
 - Frais afférent : par exemple : papier de toilette, le café, l'eau, le lait, le plombier qui vient déboucher une toilette, etc.
- Frais de télécommunication (téléphone, cellulaire, internet - prorata avec les besoins personnels)
- Propriété intellectuelle (brevet, droit, licence, secret commerciale autre que les licences et cotisations annuelles) : admissible sous certaines conditions
- Frais de formations mais pas ton cours au CEGEP par exemple car tu auras déjà une déduction à titre personnelle dans tes impôts personnels.
- L'amortissement (consulte la section)

Savais-tu qu'en tant que travailleure autonome, tu peux profiter d'une prolongation. Ta déclaration peut être produite au maximum le 15 juin mais tout solde d'impôts doit être payé au 30 avril. D'où les accomptes provisionnels. Pour l'incorporation, les délais sont de 2 mois après la fin de l'année fiscale s'il y a bénéfice, si le contraire, c'est 6 mois.





Les salaires CHARGES ET DÉDUCTIONS

Que tu sois travailleure autonome ou dirigeante d'une entreprise incorporer, tu peux, bien sûr, avoir des employés. La seule exception est que si tu es travailleure autonome, tu ne peux pas prendre de salaire de ton entreprise puisque ses revenus et dépenses seront incluses à même ta déclaration d'impôt personnelles. Le bénéfice ou la perte nette (revenus moins les dépenses) constitut ton salaire.

Pourquoi c'est différent avec une incorporation ? Parce que cette entreprise devient une personne morale à part entière. Elle aura donc ses propres déclarations de revenus à faire et donc, tu peux sois te prendre un salaire ou des dividendes. Ce sujet sera aborder dans la formation Efficia.

Lorsque tu emplois des personnes, en tant qu'employeure, tu as alors la responsabilité et remettre les déductions de l'employé à sa place. C'est pour cela que la paie versé à l'employé est dite nette. Donc le salaire brute (nombre d'heure x le taux horaire - déductions gouvernementales = salaire net). La remise de ses déductions et de tes charges se font en effectuant des déclarations des déductions à la source (DAS). Cela sera aussi abordé de fond en comble dans la formation Efficia.

Sans plus attendre, tu trouveras à la page suivante les déductions que toi, en tant qu'employeur, tu peux déduires dans la déclaration d'impôts.



- Le salaire net de l'employé (ses déductions sont gérées pour elles et ne représente pas une dépense pour toi, tu agis seulement à titre d'intermédiaire.)
- Commissions nette d'impôts et des déductions
- Primes et bonus net d'impôts et des déductions
- La portion employeur de la Régie des rentes du Québec (RRQ)
- La portion employeur du Régime québécois d'assurances-parentales (RQAP)
- La portion employeur de l'Assurance-Emploi (A-E)
- La cotisation à la CNESST
- La cotisation à la Fonds des services de santé (FSS)
- La cotisation à la Commission des normes du travail (CNT)
- La portion payé par l'employeur relatives aux Assurances-Collectives s'il y a lieu.

Certaines allocations payées pour tes employés doivent être incluses dans leur avantage imposable et de ton côté, ces dépenses deviennent des dépenses pour toi.

Par exemple : Allocation pour l'utilisation d'un véhicule, cadeaux et récompenses, services cellulaire et internet.

Certaines conditions s'appliquent et il est important de faire des recherches ou de consulter un.e comptable au besoin,

Savais-tu que lorsque tu atteins 5 employés qui ont minimum une année de service, tu dois obligatoirement offrir un RVER ?

Note : Tu n'es pas tenu de cotiser au RVER de tes employés.

Voici un lien pour plus d'information :

[Clique ici](#)





Dépenses véhicule ET DÉPLACEMENT

Les dépenses relatives aux véhicules sont différentes selon le type d'entreprise. Au niveau de l'incorporation, cela dépendra du fait que la voiture appartient à l'entreprise ou non. Au niveau de la travailleuse autonome, c'est plus simple. Cependant, les dépenses relatives aux véhicules demeurent les mêmes. Les voici :

- Essence
- Entretien et réparation
- Assurances du véhicule
- Permis et immatriculation
- Cotisation (CAA par exemple)
- Intérêts payables sur la location
- Amortissement relatif à l'achat d'un véhicule (voir la section amortissement)

Ces dépenses seront déduites au prorata de l'utilisation du véhicule. Il est donc important de connaître le kilométrage effectué au total de l'année et celui effectué pour l'entreprise. Il est important de remettre 100 % des dépenses, le prorata sera divisé dans l'impôt.

Par exemple : En 2024, le total du kilométrage effectué dans l'année est de 23067 km. Celui effectué pour l'entreprise est 12236 KM. Alors 53.04 % de l'ensemble des dépenses ci-haut sera déduit de ton revenu.



Autre information à fournir : Marque, modèle, année et date d'acquisition du véhicule.

Voici d'autres frais à prendre en compte et pour lesquels 100 % de la dépenses sera déduites :

- Stationnement
- Ponts et autoroutes payantes





Utilisation du domicile PERSONNEL

Par domicile, on entend, une habitation acheter ou une location. Pour déduire les dépenses relatives à l'utilisation du domicile, deux conditions s'appliquent :

- Cette pièce ou partie de ton domicile est ton principal lieu d'affaires
- Tu utilises cette pièce ou partie du domicile uniquement pour gagner un revenu d'entreprise ET tu y rencontres des clients ou des patients de façon régulière et continue.

Pareillement aux frais de véhicule, il faut calculer le prorata selon le nombre de pièce total de la maison ou la superficie total versu celui utiliser par l'entreprise.

Par exemple : La superficie total de la maison est de 1800 pied carré, et la pièce utilisé pour l'entreprise est de 125 pieds carré. Le pourcentage utilisé pour l'entreprise est donc de 8.3 %.

Encore une fois, tu dois avoir en main 100 % de la dépenses car le prorata se divisera directement dans la déclaration d'impôt.

Tu trouveras à la page suivante la liste des dépenses admissibles.



Les frais généraux:

- Chauffage
- Électricité
- Assurances
- Entretien et réparation
- Intérêts hypothécaire (s (si propriétaire)
- Loyer (si locataire)
- Taxes municipales et scolaires
- Service d'entretien ménager
- Déneigement

Voici d'autres dépenses raisonnables qui seront considéré à 100 % :

- Peinture et décoration de la pièce





Amortissements INVESTISSEMENTS

Je ne prendrais pas trop de place pour cette section car elle comprends beaucoup d'information et l'aide d'une personne comme un.e comptable 'n'est vraiment pas de trop. Ces dépenses sont considérés comme étant des investissements.

En résumé, les gros achats comme les ordinateurs, les matériels chers comme des appareils photos, etc ne peuvent pas être déductible à 100 % dès son achat. Selon la catégorie de dépense et de son taux d'amortissement, la dépense sera déduite selon un pourcentage donné ou un montant donnée et ce, pendant plusieurs années.

Voici un exemple : Tu achètes un ordinateur portable au montant de 2500 \$

- Catégorie 8 (20%)
- L'année de l'achat (règle de demi-année), 250 % sera déduit du revenu et la balance sera conserver pour les prochaines années.
- L'année 2 : $(2500 - 250) \times 20\% = 450$ \$ déduit du revenu
- Années suivantes : solde restant x 20% jusqu'à ce que le solde atteigne 0 \$

Ce qui doit être fourni au moment de faire la déclaration :

- La facture de l'achat comprennant la date d'acquisition, la description du matériel et le montant.





Exemple de dépenses SELON CERTAINS MÉTIERS

Voici des exemples de dépenses selon plusieurs métiers. Évidemment, ces listes est à titre indicative.

Secteur bien-être et fitness, professeure de Yoga etc.

- Locations d'espaces
- Abonnement à des plateformes virtuelles pour les cours et entraînements et des outils technologiques (Zoom, canva, etc)
- Matériels (tapis, haltères, élastique, matelas etc.)
- Certifications et formations professionnelles
- Publicité et marketing numérique

Investissement / amortissement : Un tapis de course pour des sessions d'entraînement avec des clients en présentiel ou virtuelle

Secteur des entrepreneures Web et digital

- Logiciels spécialisés (100 % déductibles même s'il sont cher à condition que ce soit un abonnement qui doit être renouvelé)
- Service de stockage en ligne (Icloud, Google Drive etc.)
- Frais de consultation juridique pour les droits d'auteur



Investissement / amortissement : Achat d'un ordinateur et d'une caméra professionnelle pour la création de contenu.

Secteur créatif et culturel

- Matériaux artistiques
- Location d'un studio ou atelier
- Location d'espace pour donner des cours
- Participation à des expositions

Investissement / amortissement : Acquisition d'une imprimante haut de gamme pour l'impression d'affiche et de support artistique. Achat d'un chevalet (+500 \$)

Secteur événementiel

- Achat de décos, de costumes et d'accessoires
- Collaboration avec des sous-traitants (traiteurs, musiciens)
- Frais d'assurances pour les événements

Investissement / amortissement : Acquisition de chapiteaux, de système d'éclairage, matériel de son.

Photographie

- Matériaux et accessoires pour accompagner les photos
- Location de matériels
- Location d'espace
- Vêtements pour les clients.es



Investissement / amortissement : Achat d'un appareil photo professionnel et d'un système d'éclairage spécialisé.

Garderie familiale ou en CPE

- Épicerie (démontrer le prorata famille vs enfants gardé si en milieu familiale)
- Jeux et jouets
- Matériaux artistique
- Matériaux éducatifs

Investissement / amortissement : Un module de jeux extérieur

Ton métier ne correspond à aucun des exemples, écrit moi et je l'ajoute au document :
jessica@numivers.ca ou [instagram
@jessica.numivers](https://www.instagram.com/@jessica.numivers)





Comptabilité

J'offre un service complet de comptabilité et d'accompagnement. Peu importe tes besoins, je m'adapte et je m'assure que tu aies du plaisir en lien avec ces tâches. De plus, tu apprendras à lire tes résultats afin de prendre des décisions précises et éclairés.



Déclaration de revenus

J'espère que tu n'aimes pas les faire parce que moi, c'est vraiment une de mes préférences ! J'en fait depuis mes 19 ans et j'adore ça avec autant d'intensité qu'au début ! Profite de mon expertise et de mon expérience pour faire faire tes déclarations de manière optimale.



Optimisation et simplification

Au fil des années, j'ai développé une expertise dans l'optimisation et la simplification des processus comptable ET entreprenariale. Rien n'a besoin d'être lourd et compliquer parce qu'au fond, on s'amuse bien plus lorsque c'est simple et rapide !



OÙ ME TROUVER



[@jessica.numivers](https://www.instagram.com/jessica.numivers/)



jessica@numivers.ca



www.numivers.ca



LES 9 CLÉS D'OPPORTUNITÉS POUR 2025

Cette année est axé sur son propre bilan personnel, la prise de décisions conscientes et la préparation aux 9 prochaines années.

Prépare-toi à explorer ces clés une à une et à découvrir comment elles peuvent illuminer ton chemin cette année.

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT